

L'abeille

Périgordine

Un printemps impatient

Printemps 2020

Trimestriel d'informations des apiculteurs de Dordogne

N° 1 1 2

 L'abeille Périgordine



LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT



A LA GAVINIE





L'ABEILLE PÉRIGORDINE

Fondateurs : Henri BALMES, Guy HENRY

Directeur de publication : Nicolas BREME

ADMINISTRATION-ROUTAGE

Bernard LALOT, La Couture
24 660 Notre Dame De Sanilhac

05 53 07 63 65

Edith BOURDIAL

09 74 76 67 87

e-mail : secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Site internet : www.abeille-perigordine.fr

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Annie AMELIN, 158 allée de la Couture, Notre-Dame de Sanilhac
24 660 SANILHAC

RÉALISATION, IMPRESSION

Chambre d'Agriculture, Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
24 660 COULOUNIEIX CHAMIERIS

REDACTION DE CE BULLETIN

Rédactrice en chef : Edith BOURDIAL

Comité de rédaction : Francis ACQUAERT, Amandine ALEXIS, Edith BOURDIAL, Nicolas BREME, Laetitia LACROIX, Richard LEGRAND, Jean-Marc NAILLON

Reprographie : Denis DUPUY

Photos : Bernard LALOT, Edith BOURDIAL, Jacques LAUGENIE, Francis ACQUAERT, Sébastien LOUCHE.

Commission paritaire des publications
et agences de presse :
N° 0416 G87904

N° 112

Mars 2020

Abonnement annuel : 24 €

(compris dans l'adhésion)

Prix au numéro : 6 €

Abeille périgordine

<u>Le mot de la présidente</u>	4
<u>Compte-rendu de l'Assemblée Générale</u>	5
<u>Compte-rendu du Conseil d'Administration</u>	13
<u>Frelons asiatiques</u>	16
<u>Nous y sommes</u>	17
<u>Calendrier des abeilles</u>	18
<u>Fête des abeilles et du miel</u>	20

Abeille nationale

<u>Compte-rendu ANERCEA</u>	22
<u>UNAF</u>	24

Abeille dans tous ses états

<u>Bientôt dans nos jardins</u>	26
<u>Vu sur le net !</u>	28
<u>J'ai lu pour vous</u>	29
<u>Une petite faim !</u>	30
<u>Prêt du matériel, mode d'emploi</u>	31
<u>Petites annonces</u>	32
<u>Revue de presse</u>	33



Le mot de la présidente

L'hiver nous quitte tout en douceur, nous n'avons guère eu de grand froid, quelques petites gelées de temps en temps pour nous rappeler que nous étions bien en hiver. Nous constatons que la nature est en plein éveil, nous admirons les premières perce-neige, jonquilles, pissenlits. Les arbres fleurissent, les noisetiers sont déjà bien en fleurs et nous voyons nos abeilles commencer à butiner çà et là. Certains apiculteurs commencent à préparer leur matériel, mais ne soyons pas trop presser. La météo pourrait, comme les années précédentes, nous réserver des épisodes pluvieux et surtout des gelées tardives qui anéantiraient tous nos espoirs pour nos abeilles.

Les frelons asiatiques

Avec cette météo très capricieuse, nous n'avons pas pu ranger nos pièges, le 28 décembre nous apercevions encore ces prédateurs, et des apiculteurs nous signalaient dès le 10 février que des fondatrices rodaient autour de leurs ruches.

Les 10 et 11 février ont eu lieu à l'Agora de Boulzac les journées d'études de l'A.N.E.R.C.E.A. (*Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevage Apicoles*). Au cours de ces deux journées nous avons pu entendre Quentin ROME, entomologiste au Muséum National d'Histoire Naturel. Il ne nous a rien apporté de concret, enfin, il admet le piégeage de printemps, à des dates bien déterminées. Comme beaucoup j'ai été très déçue de son intervention. Heureusement des apiculteurs sont intervenus en posant les bonnes questions, qui sont restées sans réponses concrètes. Néanmoins, ses deux journées ont été très riches en informations, en échanges avec les différents intervenants et participants.

Un certain nombre d'entre nous reçoivent la revue Abeilles et Fleurs, nous venons de recevoir le dernier Hors-Série édité par l'UNAF « *Mieux lutter contre le frelon asiatique* » - « *pièges – destruction des nids – stratégies de lutte – ressources* ». Il est très riche en informations. Le précédent hors-série était paru en mars 2017.

Les pesticides

Le 23 octobre dernier l'UNAF nous avait adressé un communiqué concernant : « *L'évaluation des impacts des pesticides sur les abeilles* ».

Le 18 décembre 2019, l'UNAF nous informait que : « *le Parlement européen poussait vers une réduction drastique des pesticides pour sauver les abeilles* ».

<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/l-unaf-reagit-au-vote-du-parlement-europeen-en-faveur-d-une-reelle-reduction-de.html>

Le 13 janvier 2020 nous recevions un communiqué de presse de l'UNAF concernant l'emploi de produits phytosanitaires : « *Echec du plan Ecophyto* » - « *Les abeilles, véritables sentinelles de l'environnement, plus que jamais exposées : l'UNAF s'inquiète pour leur survie, la santé humaine et l'environnement* ».

<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/echec-du-plan-ecophyto-les-abeilles-veritable-sentinelles-de-l-environnement.html>

C'est un véritable cri d'alarme. Nous devons rester très vigilants.

L'Assemblée Générale à Montignac

Elle s'est tenue le dimanche 26 janvier, et a été très riche en informations, en échanges. Nous ne pouvons que regretter le manque de participants. Le compte rendu est inclus dans la revue.

Les formations au Rucher Ecole

Les samedi 1^{er} et 15 février nous avons accueilli une cinquantaine de personnes curieuses de découvrir le monde de l'apiculture et celui des abeilles. Les deux premiers cours théoriques ont eu lieu au Centre Socio Culturel de Trélissac. Le samedi 14 mars la formation se tiendra au Rucher Ecole situé à La Gavinie.

Dates à retenir

Samedi 4 avril – Rucher Ecole à La Gavinie – présence de la Maison LEYGONIE de Brive.

Samedi 20 juin – Journée élevage et sélection des Reines à La Bachelierie (sur inscription au préalable).

Samedi 27 juin – repas convivial à La Gavinie.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2020 à Montignac

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'ensemble du Conseil d'Administration de l'Abeille Périgordine et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour notre assemblée générale à Montignac.

Un grand merci à vous **Laurent MATHIEU, maire** de Montignac et à l'ensemble du Conseil Municipal pour cet accueil.

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Monsieur Christian TEILLAC, Conseiller Départemental de la Dordogne,

Docteur Jean-Yves GAUCHOT, vétérinaire conseil auprès du G.D.S.A. 24,

Docteur Aurélien MARGUERITTE, vétérinaire,

Monsieur Jean-Marc NAILLON, Président APIDOR,

Madame Sylvie BOISSINOT, Présidente du G.D.S.A. 24,

Monsieur Jean-Jacques NEGRIER, conseiller d'entreprise et animateur de la filière apicole à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne,

Madame Anne-Sophie DEGROOTE, Technicienne Principale Vétérinaire à la D.D.C.S.P.P. (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne),

Madame Nathalie TABANOUX, vérificatrice aux comptes,

Madame Chantal LACROIX, Présidente du G.D.S.A. Corrèze et Nouvelle Aquitaine, Vice-Présidente de la Commission Apicole G.D.S. France à Paris,

Monsieur Jean-Pierre SAINT-AMAND, Conseiller départemental honoraire de la Dordogne.

Nous vous prions d'excuser :

Monsieur Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental de la Dordogne,

Madame Jacqueline DUBOIS, députée,

Monsieur Claude BERRIT-DEBAT, sénateur,

Monsieur Benjamin DELRIEUX, Conseiller régional de la Nouvelle Aquitaine,

Monsieur Didier BAZINET, Vice-Président du Conseil Départemental de la Dordogne, chargé de l'Agriculture,

Madame Nathalie MANET-CARBONNIERE, conseillère départementale de la Dordogne,

Monsieur Laurent MATHIEU, Maire de Montignac, nous présente sa commune et son histoire.

Montignac, également appelée Montignac sur Vézère ou Montignac Lascaux, est arrosé par la Vézère et son affluent la Laurence, qui se rejoignent sur le territoire communal. Ce dernier est mondialement connu pour sa Grotte de Lascaux, qui est parfois nommée « La Chapelle Sixtine de l'art pariétal ».

Monsieur le Maire nous fait part de son bonheur de recevoir l'Abeille Périgordine dans sa commune de Montignac pour son Assemblée Générale. Il nous indique également qu'il s'investit beaucoup dans le monde des abeilles, notamment aux côtés de Jacques LAUGENIE en accueillant, depuis 5 ans, au mois de novembre, le Chapitre de la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord, dont il est membre ; ce Chapitre se déroule en parallèle de la foire de la Sainte-Catherine. Il rappelle qu'en 2010, la Félibrée s'était déroulée à Montignac et avait pour thème le Miel et les Abeilles. La commune agit également pour la protection environnementale et la protection des abeilles, notamment en proscrivant l'utilisation de pesticides pour l'entretien de ses espaces publics. Montignac est un territoire reconnu pour sa qualité paysagère.

Toutes les actions qui sont menées pour la protection des abeilles sont très importantes.



La Présidente remercie Monsieur le Maire.

Monsieur Christian TEILLAC, conseiller départemental de la Dordogne, intervient en excusant Monsieur Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental de la Dordogne, retenu par d'autres obligations, et nous prie de croire à toute sa sympathie envers L'Abeille Périgordine. Le Conseil Départemental de la Dordogne s'investit beaucoup dans la protection de l'environnement et de la biodiversité. Il a ainsi créé en 2018 la maison numérique de la biodiversité ; c'est un outil qui permet de sensibiliser différents publics (scolaire, grand public...) à la biodiversité en menant des actions et en assistant les collectivités. Au titre de la biodiversité, le département souhaite s'approcher de l'excellence.

La Charte « **ZERO herbicide** » et « **ZERO pesticide** » a été mise en place pour les collectivités. Il s'agit d'adhérer aux principes de cette charte pour avoir en retour le versement d'une subvention.

Le département qui a en charge la gestion des collèges intervient au niveau de ses cantines pour proposer de plus en plus de **repas Bio** avec un approvisionnement en circuit court ; le collège de Belvès est d'ailleurs le seul collège de France à être tout en bio ; une dynamique similaire se met en place dans les collèges de Montpon, Le Bugue et Montignac.

Une campagne de budget participatif a été lancée en 2019 en Dordogne et reconduite en 2020 ; il y a eu restitution d'un million d'euros sur les 53 projets choisis. Parmi ceux-ci, 4 projets étaient en lien avec les abeilles, dont la création de deux ruchers de la biodiversité aux Eyzies de Tayac et à Saint Amand de Coly.

La Présidente remercie Monsieur le Conseiller Départemental pour ces informations.

Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Rapport moral année 2019

Compte de résultat et bilan financier pour l'année 2019 présentés par **Jean-Louis AMELIN**, trésorier et **Madame Nathalie TABANOUX**, vérificatrice aux comptes.

Perspectives d'activités pour l'année 2020 et perspectives financières pour l'année 2020.

Interventions de :

Bernard LALOT, Vice-Président de l'Abeille Périgordine, chargé du groupement d'achats et du suivi des travaux,

Nicolas BREME, formateur au Rucher-Ecole,

Bertrand DUMOULIN, formateur au Rucher-Ecole, un point d'information sur « Le Rucher connecté »,

Jacques LAUGENIE, Vice-Président de l'Abeille Périgordine, la lutte contre le frelon asiatique,

Jean-Marc NAILLON, Président APIDOR, ancien Président de l'Abeille Périgordine, présentation de la nouvelle structure d'APIDOR,

Jean-Jacques NEGRIER, conseiller d'entreprise et animateur de la filière apicole à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, information sur les commandes d'arbres et arbrisseaux mellifères,

Sylvie BOISSINOT, Présidente du G.D.S.A. 24, nécessité d'adhérer au G.D.S.A. 24,

Anne-Sophie DEGROOTE Technicienne Principale Vétérinaire à la D.D.C.S.P.P. présentera :

- * les modalités de surveillance et mortalités,
- * bilan du protocole de surveillance des ruchers pour les années 2018/2019,

Docteur Aurélien MARGUERITTE, Vétérinaire, présentation de la biodiversité en apiculture.

Au cours cette assemblée générale un tiers des membres du conseil d'administration sera renouvelé. Les candidats sont :

Jean-Louis AMELIN, Joseph BRUNAT, Francis CHRISTMANN, Christian DELMAS, Henri MITOU, Laurent PAUL.

Questions diverses,

Résultat de l'élection des membres du Conseil d'Administration,

Le pot de l'amitié sera offert par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Montignac.



Rapport moral de l'année 2019

L'année 2019 fut très riche en manifestations.

- * En février a eu lieu la 5^{ème} fête des Abeilles et du Miel ; celle-ci a remporté un très vif succès, ce sont près de 3 000 personnes qui sont venues nous rencontrer pour découvrir le monde de l'apiculture, des abeilles et les produits de la ruche. Cette fête devient une référence et un lieu incontournable pour l'Abeille Périgordine.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que cette fête soit une réussite.

- * L'Abeille Périgordine a été présente chaque fois qu'elle a été sollicitée ou invitée que ce soit dans les écoles, dans des centres aérés, les animations dans des centres commerciaux, foires, expositions, salons animaliers etc...
- * La dernière manifestation à laquelle était présente l'Abeille Périgordine était ici même à Montignac lors de la foire annuelle pour la Sainte-Catherine.

Tout au long de l'année, nous vous avons relaté, dans nos différentes revues, nos interventions et notre présence dans les manifestations, réunions dans le département et hors département.

Vous avez pu remarquer notre revue avait pris un coup de jeune ; en effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir Amandine ALEXIS qui, bénévolement, nous a apporté une autre façon de présenter notre bulletin. Nous sommes toujours à la recherche d'articles pour étoffer notre revue, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos éléments.

Avant de passer au vote, je souhaite faire part du travail accompli tout au long de l'année qui est le travail d'une équipe, et je tiens à les remercier pour leur aide, leur bénévolat, leur dévouement, leur disponibilité et leur investissement tout au long de cette année.

Merci à Anne-Sophie, Annie, Elisabeth, Martine, Amandine, Roland, Jean-Louis, Nicolas, Joseph, Francis, Bertrand, Bernard, Jacques, Bernard, Richard, Claude, Henri, Jean-Marc, Laurent, Régis, Christian, Thierry, Jean-François, Gilbert et Marc.

Le rapport moral est soumis au vote pour approbation. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Compte de résultat et bilan financier

Jean-Louis AMELIN, trésorier, nous présente le compte de résultat et le bilan financier pour l'année 2019.

Il nous indique :

- ◇ qu'il n'y pas de grosse différence par rapport à 2018,
- ◇ que la gestion est tenue de façon rigoureuse,
- ◇ que le rucher école fonctionne bien.

En ce qui concerne la construction du préau de 140m² à La Gavinie, les travaux sont bien avancés mais avec un peu de retard, notamment à cause de la météo, ce qui induit un impact sur le poste « immobilisations ». Les subventions d'investissement versées par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine sont de l'ordre de 16 000 € et de 7 000 € de la Caisse Régionale du Crédit Agricole par le biais de sa Fondation AGIR.



Nathalie TABANOUX, vérificatrice des comptes, indique que : « *Toutes les pièces comptables et les comptes reflètent fidèlement le fonctionnement de l'association l'Abeille Périgordine ; elle certifie la tenue exemplaire et la bonne gestion ; elle n'a aucune observation et propose de donner quitus au trésorier de l'Abeille Périgordine* ».

Aucune question n'est posée.

Vote : l'adoption du compte de résultat et du bilan financier est voté à l'unanimité. Quitus est donné au Trésorier de l'Abeille Périgordine.

La Présidente remercie Jean-Louis AMELIN pour la tenue rigoureuse des finances de l'Abeille Périgordine, qui sont menées d'une main de fer dans un gant de velours, et remercie Nathalie TABANOUX de nous avoir rejoint à nouveau cette année.

Perspectives pour l'année 2020

Quelques dates à retenir :

- * Samedi 1^{er} février se tiendra le premier rucher école de l'année, le premier cours se tiendra au Centre Socio-culturel de Trélissac ; le calendrier des formations a été adressé dans la dernière revue.
- * Les mardi 11 et mercredi 12 février vont se dérouler à L'Agora de Boulazac les journées nationales de l'A.N.E.R.C.E.A. (Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevage Apicoles).
- * Le samedi 22 février se tiendra l'Assemblée Générale de l'U.N.A.F. à Saint Mandé (Val de Marne), nouveau siège de l'U.N.A.F.

De nombreux rendez-vous sont déjà pris pour cette année pour des animations avec l'Abeille Périgordine :

- * Le samedi 20 juin se tiendra à La Bachellerie la journée élevage des Reines.
- * Le samedi 27 juin nous nous retrouverons pour la journée conviviale à La Gavinie.
- * Les 3, 4 et 5 juillet 2020 se déroulera la prochaine Félibrée à Eymet.
- * L'Abeille Périgordine sera présente à la foire Sainte Catherine qui se tiendra à la fin du mois de novembre 2020, nous y retrouverons la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord, la date nous sera communiquée en temps utile.
- * La 6^{ème} Fête des Abeilles et du Miel aura lieu le dimanche 7 février 2021 au Centre Socio Culturel de Trélissac.

Nous ne manquerons pas de vous en aviser.

Perspectives financières pour l'année 2020 présentées par Jean-Louis AMELIN

Le budget prévisionnel est équivalent avec un excédent attendu de 3000€, moins élevé que cette année car, à partir de mars, il y a aura un amortissement des travaux relatifs au préau. Ce budget permet de demander à toutes les instances des subventions car les comptes sont réguliers d'une année sur l'autre. Un des problèmes rencontrés par l'association réside dans le fait que les bénévoles ont des agendas très remplis et il leur est difficile de consacrer du temps pour monter de nouveaux dossiers. Le plan pluriannuel en cours, sur 5 ans, permet de prévoir tous les investissements dont nous avons besoin.

Les priorités de l'année 2020 :

- ◇ Améliorer l'accueil au rucher-école (des modifications ont déjà été actées),
- ◇ Mettre en place une ruche d'observation à La Gavinie,
- ◇ Améliorer l'espace documentaire,
- ◇ Créer des installations agréables pour l'extraction du miel par les adhérents ; à moyen terme projet de créer peut-être une miellerie (eau chaude, extracteurs etc.),
- ◇ Entretien des espaces verts à La Gavinie, l'Abeille Périgordine étant désormais propriétaire d'un terrain de 8000m²,



- ◇ Entretien du local du groupement d'achat : des peintures sont à prévoir,
- ◇ Soutenir et présenter de nouvelles techniques de suivi de rucher avec le rucher connecté,
- ◇ Acquérir des tables et chaises pour l'accueil des stagiaires à La Gavinie,
- ◇ Lutter contre le frelon asiatique.

Questions :

L'Abeille Périgordine peut-elle faire l'acquisition un gaufrier afin que les adhérents puissent confectionner leurs cires ?

La proposition sera étudiée.

Docteur Jean-Yves GAUCHOT indique que « *cette question est très pertinente car il faudrait rendre le département autonome pour la fabrication des cires ; en effet la cire est génératrice d'importants problèmes sanitaires et c'est un vrai sujet environnemental* ».

Jean-Pierre SAINT-AMAND demande : « *le 1^{er} programme départemental apicole de la Dordogne, initié en 2008, est-il toujours en place, notamment le financement de jachères mellifères ?* »

Jean-Jacques NEGRIER répond : « *En collaboration avec le Conseil Départemental de la Dordogne, APIDOR avait identifié dès le départ que la problématique de l'alimentation de l'abeille était prioritaire, c'est pourquoi les cultures mellifères ont été favorisées pendant 10 ans et l'aide financière du Conseil Départemental a permis d'ensemencer 1 500 ha, la Dordogne se place ainsi comme 1^{er} département français. Aujourd'hui, les apiculteurs ont compris le bénéfice de la jachère mellifère et ne font plus appel aux aides départementales. Les actions ont été portées depuis cette année sur la plantation d'arbres et arbrisseaux mellifères.* »

Jean-Pierre SAINT-AMAND demande : « *qu'en est-il de la lutte contre le frelon asiatique ?* »

Jean-Marc NAILLON répond : « *Une réflexion en cours : APIDOR travaille à la rédaction d'un opuscule qui devrait sortir l'année prochaine* ».

Jacques LAUGENIE précise : « *Le SO2 est très efficace pour la destruction des nids mais la réglementation a évolué et exige la détention d'un certificat biocide pour l'utiliser. De plus, il y a pas d'autorisation de mise sur le marché pour utiliser le SO2 pour la destruction des frelons asiatiques. Il existe un outil qui s'appelle le diptère : c'est peut-être une piste à creuser.* »

Interventions

Bernard LALOT, Vice-Président de l'Abeille Périgordine, chargé du groupement d'achats et du suivi des travaux déclare : « *Les travaux sont engagés au Rucher-Ecole de La Gavinie. Ils sont en cours de finition, carrelage, W.C. et la pose du portail du local de stockage sera réalisé dans les jours à venir, et dès que le temps le permettra, l'assainissement et abords seront réalisés.* »

Bernard LALOT rappelle les dates de la distribution des matériels commandés et donne quelques précisions quant à la livraison des arbres et arbrisseaux mellifères qui se déroulera le samedi 22 février aux mêmes horaires que la distribution du matériel. Il lance donc un appel aux bénévoles pour la plantation des arbres au rucher école.

Nicolas BREME, Joseph BRUNAT et Bertrand DUMOULIN ont animé tout au long de l'année les formations au rucher-école de La Gavinie. Ce sont près de 120 auditeurs qui ont découvert le monde de l'apiculture et des abeilles.

Nicolas BREME remercie toute l'équipe des formateurs, Bernard LALOT pour son écoute lorsqu'il y a des besoins en matériel, Edith et Marc BOURDIAL qui sont très actifs pour filer et monter les cadres, les participants aux journées de travaux sur le rucher école qui s'est agrandi : taille, tonte, déplacement des ruches, Thierry LASSOUTANIE pour la tonte avant chaque session du rucher, Bertrand DUMOULIN et Joseph BRUNAT, qui sont des professionnels qui donnent beaucoup de leur temps au rucher, il y a eu un grand nombre d'auditeurs en 2019 ce qui induit une organisation plus complexe car il n'y a pas assez de formateurs, Nicolas lance un appel à candidats pour aider sur les formations, le nouveau bâtiment sera très appréciable surtout lors d'une météo défavorable.

Rendez-vous pour le 1^{er} cours, le samedi 1^{er} février au Centre Socio Culturel de Trélissac.



Bertrand DUMOULIN fait un point d'information sur « Le Rucher connecté » et rédige un article spécifique dans chaque revue.

Sylvie BOISSINOT, Présidente du G.D.S.A. 24, demande s'il est possible d'identifier un essaimage avec ce système.

Bertrand DUMOULIN répond par l'affirmative.

Jacques LAUGENIE, Vice-Président de l'Abeille Périgordine, présente une information et des photos sur la lutte contre le frelon asiatique. Il rédigera un article sur ce sujet dans la prochaine revue.

Edith BOURDIAL, Présidente de L'Abeille Périgordine, nous fait part d'un message de **Richard LEGRAND** qu'un **HORS SERIE SPECIAL FRELON ASIATIQUE** va sortir à la fin du mois de février 2020, il sera édité par l'**U.N.A.F.** Pour mémoire, le précédent Hors-Série Frelon Asiatique était paru en Mars 2017.

Jacques LAUGENIE, Vice-Président de l'Abeille Périgordine, nous rappelle que l'abeille Périgordine est adhérente à **ANER-CEA**, et que celle-ci organise ses journées d'études à Boulazac les 11 et 12 février 2020. Il conseille d'assister à ces journées. Un compte rendu de cet événement paraîtra dans la prochaine revue.

Jean-Marc NAILLON, Président APIDOR, ancien Président de l'Abeille Périgordine, présente les nouvelles orientations d'APIDOR, son fonctionnement renouvelé, fait un bilan de la conférence du 16 novembre 2019 par **Jean-Marie BARBACON**, Président de la F.N.O.S.A.D. et de la Santé de l'Abeille. Cette rencontre a été très appréciée et a été suivie par un peu plus de 150 personnes. L'opération arbres et arbustes mellifères mise en place est une action très importante car ces dernières années les abeilles mourraient de faim l'été ; les arbres sont une alternative pour cette période de l'année et il y aura donc le renouvellement de l'opération arbres mellifères en 2020 ainsi qu'une réflexion sur l'édition d'un document sur le frelon asiatique.

Jean-Marc NAILLON souhaite rebondir sur une question posée auparavant : il serait intéressant de se pencher sur les cires, cela concerne aussi bien les structures sanitaires que les syndicats.

Jean-Jacques NEGRIER donne un point d'information sur les commandes **d'arbres et arbrisseaux mellifères**. En amont, cette nouvelle action est menée par APIDOR qui souhaite s'impliquer dans l'alimentation de l'abeille. Les cultures annuelles ont montré leur limite, avec un besoin de foncier en surface et plus de sensibilité particulière à la sécheresse estivale. De plus, la météo pluvieuse du printemps n'a pas favorisé ce type de cultures. Jean-Jacques NEGRIER ajoute que les arbres et arbustes à floraison estivale ont un avantage important : ils sont plantés pour plusieurs années, leur système racinaire qui est plus profond va pouvoir aller chercher l'eau dans le sol et pourra garantir la floraison en été. Il a donc fallu trouver l'opportunité d'une ressource locale avec un pépiniériste local spécialisé dans les arbustes mellifères tout en gardant une dimension humaine. L'action a remporté un vif succès ce qui induit des difficultés pour satisfaire toutes les demandes ; au 26 janvier 2020, il y avait 150 commandes recensées pour 4 000 arbres et arbustes réservés, la période de commande arrive à échéance au 6 février prochain. Le nombre d'arbres et d'arbustes commandés est supérieur au stock de la pépinière. Ce sont 19 espèces qui étaient proposées avec une disponibilité variable d'une espèce à l'autre. Certains adhérents ne seront pas satisfaits : ils auront le choix entre être remboursés par APIDOR, ou maintenir leur commande pour l'hiver prochain, ils seront alors servis en priorité. Un courrier va être adressé pour connaître le lieu où l'on pourra **retirer les plants** le samedi **22 février**, à **La Gavinie** ou chez Jean-Marie BRANDELY à **Bergerac**, ou chez Jean-Paul SECRESTAT à **Sarlat**.

ATTENTION :

Il est important de retirer les plants le jour indiqué :

- ◆ par respect pour les bénévoles,
- ◆ parce qu'il s'agit de plants dits en racine nue (pas en pot) qui ont été déracinés maximum 2 jours avant le retrait. Les principaux avantages sont le prix (pas de pot, pas de terreau à rajouter) et la vitalité de la reprise à la plantation qui est meilleure qu'en pot.
- ◆ parce qu'il y a un risque de dessèchement si la plantation est tardive ou si les conditions de stockage ne sont pas respectées. La plantation immédiate après le retrait au point relais est vivement conseillée. Si la météo ne le permet pas (période pluvieuse ou gelée) il faut les mettre en jauge (avec du sable) à l'abri du vent.

Veiller à planter rapidement avant la reprise.



S'il y a un risque de présence de cervidés, il vous faut protéger les plants sur environ 1m de hauteur avec un grillage et un filet de protection, l'année prochaine un kit de protection sera proposé. Un arrosage fréquent des plants dans l'année qui suit la plantation est conseillé, ainsi qu'un arrosage copieux en période estivale pour développer le système racinaire. Chaque arbre sera étiqueté avec son espèce, il y aura un colis global par commande.

Tenant compte du succès de cette opération, elle est reconduite l'an prochain.

Sylvie BOISSINOT, Présidente du G.D.S.A. 24 présente le G.D.S.A. 24. C'est une association gérée par et pour les éleveurs. Son rôle et ses missions sont de lutter contre les maladies. S'en suit une présentation du rôle des T.S.A. (techniciens sanitaires apicoles), qui après une formation adaptée, peuvent signer une convention avec le G.D.S.A. 24 et intervenir sur les visites quinquennales obligatoires des adhérents au P.S.E. (Plan Sanitaire d'élevage).

Anne-Sophie DEGROOTE explique les modalités de surveillance et mortalités et présente le bilan du protocole de surveillance des ruchers pour les années 2018 – 2019.

Docteur Aurélien MARGUERITTE, vétérinaire, présente la biosécurité en apiculture qui doit préserver la santé des abeilles et la santé publique. Aurélien MARGUERITTE appartient à la S.N.G.T.V. (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires). Il présente des messages importants sur la biosécurité en apiculture et sa mise en place dans les différentes étapes de sécurisation du rucher envers les dangers biologiques, physiques et chimiques.

Docteur Aurélien MARGUERITTE précise qu'il est vétérinaire praticien à Thiviers, Diplômé en apiculture, le power point qu'il présente a été conçu par la SNGTV. La biosécurité est l'ensemble des pratiques visant à éviter l'introduction de maladies dans un rucher mais aussi, le cas échéant, à les contenir sur site pour éviter leur dissémination.

POUR RAPPEL

**Nous avons la possibilité d'emprunter du matériel : extracteur, bac à désoperculer, chaudière à cire...
N'hésitez pas à contacter les responsables dont les noms paraissent dans chaque revue.**

Claude MAZIERE a annoncé qu'il souhaitait quitter son poste au Conseil d'Administration de l'Abeille Périgordine, sa qualité de formateur au rucher école et ses responsabilités sur le volet sanitaire.

L'Abeille Périgordine le remercie pour toutes ses années passées au service de l'apiculture, et au sein de notre association.

Résultats des élections

Nombre de votants	:	50
Nombre de bulletins blancs	:	0
Nombre de bulletins exprimés	:	50
Jean-Louis AMELIN	:	50
Joseph BRUNAT	:	50
Francis CHRISTMANN	:	50
Christian DELMAS	:	50
Henri MITOU	:	50
Laurent PAUL	:	50

Toutes nos félicitations aux élus ; nous leur souhaitons la bienvenue au sein du Conseil d'Administration.



Edith BOURDIAL, Présidente de L'Abeille Périgordine, remercie Monsieur Laurent MATHIEU, Maire de Montignac, pour son accueil dans sa commune, ainsi que les membres de son conseil municipal et les personnels de la Mairie qui nous ont permis de tenir cette belle assemblée générale.

La Présidente remercie pour leur intervention :

Monsieur Christian TEILLAC, Conseiller Départemental de la Dordogne, Sylvie BOISSINOT, Anne-Sophie DEGROOTE, Docteur Aurélien MARGUERITTE, Jean-Marc NAILLON, Jean-Jacques NEGRIER, Jacques LAUGENIE, Bernard LALOT, Jean-Louis AMELIN, Nicolas BREME, Nathalie TABANOUX.

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

La Présidente donne rendez-vous aux administrateurs le samedi 1^{er} février à 9 heures pour le 1^{er} Conseil d'Administration de l'année 2020 au Centre Socio-Culturel de Trélissac.

La Présidente invite l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.

L'Assemblée Générale de l'Abeille Périgordine est terminée à 12 h 45.

Edith BOURDIAL

Anne-Sophie DEGROOTE

Présidente

Secrétaire





Compte-Rendu du Conseil d'Administration

Samedi 1^{er} février 2020 - Conseil d'Administration

Rucher Ecole LA GAVINIE

Centre Socio-Culturel de TRELISSAC

Administrateurs présents :

Annie AMELIN, Edith BOURDIAL, Nicolas BREME, Francis CHRISTMANN, Anne-Sophie DEGROOTE, Christian DELMAS, Bertrand DUMOULIN, Bernard GENTREAU, Bernard LALOT, Jacques LAUGENIE, Richard LEGRAND, Jean-Marc NAILLON, Elisabeth NICOLAS, Régis RONGIERAS.

Absents excusés :

Jean-Louis AMELIN, Roland AUDY, Joseph BRUNAT, Francis CHRISTMANN, Henri MITOU, Laurent PAUL.

*Le samedi 1^{er} février 2020 s'est tenu le Conseil d'Administration
de l'Abeille Périgordine au Centre Socio Culture de Trélissac.
La convocation a été transmise le lundi 20 janvier 2020.*

Ordre du jour :

- * **Election du nouveau bureau**
- * **Journées de l'A.N.E.R.C.E.A. à BOULAZAC**
- * **Rucher Ecole**
- * **La revue**
- * **Distribution des arbres et arbrisseaux le samedi 22 février 2020**
- * **Assemblée Générale du G.D.S.A. 24 à Montrem le 16 février 2020**
- * **APIDOR - Assemblée Générale le 11 mars**
- * **Journée spéciale élevage et sélection des Reines, le samedi 20 juin 2020 à La Bachellerie**
- * **Repas convivial à La Gavinie le samedi 27 juin**
- * **Félibrée – 4 – 5 – 6 juillet**
- * **Voyage apicole 2019**
- * **Fête des Abeilles et du Miel**
- * **Questions diverses**

Secrétaire : Anne-Sophie DEGROOTE.



Election du nouveau bureau

Présidente	Edith BOURDIAL
Vice-Président	Jacques LAUGENIE
Vice-Président	Bernard LALOT
Trésorier	Jean-Louis AMELIN
Trésorier-suppléant	Laurent PAUL
Secrétaire	Bertrand DUMOULIN
Secrétaire suppléante	Anne-Sophie DEGROOTE

Journées de l'A.N.E.R.C.E.A. à Boulazac

Les journées de l'A.N.E.R.C.E.A. (Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Élevage Apicoles) se tiendront les mardi 11 et mercredi 12 février 2020 à l'Agora de Boulazac. L'Abeille Périgordine est partenaire et adhérente à l'A.N.E.R.C.E.A.

Rucher Ecole

Les deux premiers cours de l'année se dérouleront au Centre Socio-Culturel de Trélissac, ils auront pour thème la théorie et les questions pratiques. Les cours suivants auront lieu au rucher-école de La Gavinie. Un calendrier sera remis aux nouveaux auditeurs.

La revue

Nous invitons tous les adhérents de l'Abeille Périgordine à nous faire parvenir des articles qui pourraient informer l'ensemble de nos adhérents.

Distribution des arbres et arbrisseaux le samedi 22 février 2020

Le samedi 22 février 2020 aura lieu la distribution des arbres et arbustes mellifères. La distribution aura lieu le samedi matin entre 9 h 30 et 12 h et l'après-midi entre 14 h et 16 h.

Assemblée Générale du G.D.S.A. 24 à Montrem le 16 février 2020

Le dimanche 15 février 2020 se tiendra l'Assemblée Générale du G.D.S.A. 24, au cours de cette Assemblée Générale Edith BOURDIAL, Présidente de l'Abeille Périgordine, présentera notre syndicat.

APIDOR - Assemblée Générale le 11 mars 2020

L'Assemblée Générale APIDOR se tiendra le mercredi 11 mars 2020 à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Un compte rendu sera fait dans la prochaine revue.

Journée spéciale élevage et sélection des Reines, le samedi 20 juin 2020 à La Bachellerie

Le bon de réservation pour la journée élevage et sélection des Reines et la réservation pour la restauration seront joint dans la prochaine revue. La restauration sera facturée pour tous les participants et une participation supplémentaire de 15 € sera demandée pour les non adhérents.

Repas convivial à La Gavinie le samedi 27 juin 2020

Cette année, le repas convivial aura lieu le samedi 27 juin au rucher-école de La Gavinie. Le bon de réservation pour le déjeuner sera joint dans la prochaine revue.

Félibrée à Eymet

Les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juillet 2020 aura lieu la Félibrée à Eymet. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons plus de détails sur ces trois journées.



Voyage apicole 2019

Des contacts vont être pris avec des apiculteurs des départements voisins de la Dordogne. Le voyage devrait avoir lieu dans le courant de l'automne. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Fête des Abeilles et du Miel

Le dimanche 7 février 2021 aura lieu la 6^{ème} Fête des Abeilles et du Miel à Trélissac.

Questions diverses

Pour information, la Maison LEYGONIE APICULTURE sera présente au rucher-école de La Gavinie le samedi 4 avril 2020 toute la journée. Un livret d'accueil est en cours de rédaction, il sera remis aux nouveaux auditeurs pour les familiariser avec le vocabulaire apicole et les différentes démarches à effectuer.

L'assemblée générale qui s'est tenue à Montignac a été très riche en information, nous ne pouvons que regretter le manque de participants.

Le Conseil d'Administration est terminé à 12 heures.

Edith BOURDIAL

Présidente

Anne-Sophie DEGROOTE

Secrétaire





Frelons asiatiques

Jacques LAUGENIE

Durant l'été 2018, nos abeilles ont subi une attaque de frelons asiatiques d'une rare violence, du jamais vu de mémoire d'apiculteur. Le téléphone sonnait pour nous signaler des essaimages, en vérité, il s'agissait de désertion.

Nos abeilles avaient beau monter la garde devant l'entrée de la ruche, elles étaient harcelées, dans l'impossibilité de sortir chercher le pollen, la reine s'est arrêtée de pondre, ce qui a entraîné une dépopulation des colonies entraînant de lourdes pertes.

Nous avons assisté à plusieurs reprises à des désertions, un frelon pénètre dans la ruche, un 2^{ème}, un 3^{ème}, et l'armada arrive. Nos abeilles se sentent impuissantes, la colonie ne pouvant lutter, les abeilles s'enfuient. Face à cette invasion nous avons réagi mais parfois trop tard.

Nos pièges ont été remplis d'appât et laissés jusqu'à fin décembre afin de capturer les reines en quête de nourriture avant l'hivernage, mais aussi les ouvrières frelons. La récolte fut bonne puisque début janvier 2019, nos pièges pleins ont été récupérés, lavés et prêts à être distribués en février 2019. Dès les feuilles tombées, les nids sont apparus parfois près des ruches.

Février, mars 2018, nous avons mis en place des pièges, et avons eu quelques prises. Nous avons maintenu durant l'été et l'automne le piégeage, ceci en surveillant la pression tous les deux à trois jours. Dans certains ruchers, il n'y a pas eu de frelons durant l'automne, certains ont été plus impactés. Un seul a connu une infestation très importante en l'espace de deux ou trois jours. Nous étions le 5 novembre. Très rapidement, à la suite de l'expérience de l'année 2018, nous avons mis en place immédiatement le dispositif anti frelons :

1°) réducteur d'entrée, fabrication maison, stockés dans le véhicule, mis en place sur chaque ruche.

2°) mise en place de 20 pièges.

Deux jours plus tard, de retour au rucher, les vingt pièges sont remplis, et très peu de frelons sont autour des ruches.

Nous avons constaté, au moment de cette attaque, qu'aucune source de nectar et de protéine n'était disponible dans la nature, le seul recours se trouvant dans la ruche.



Une solution pourrait être mise en place par le biais des communautés de communes. Nous avons abordé le sujet lors de l'Assemblée Générale de Montignac.

Une société a mis au point un lanceur de billes insecticides dont l'efficacité a été démontrée : le DIPTER. D'un prix abordable, cet appareil pourrait être utilisé dans chaque communauté de communes par un employé formé et spécialisé dans la destruction des nids de frelons. Rappelons qu'en Dordogne, il est recensé environ 1000 nids, et nous comptons 20 communautés de communes, ce qui reviendrait à détruire environ 50 nids par communautés de communes par an. Une solution à étudier et à proposer à nos élus.

Dernière minute : un frelon asiatique a été aperçu sur des épluchures de pommes à Bassillac le 15 janvier 2020.

Préparons-nous à piéger, d'autant plus que l'hiver a été doux.





Nous y sommes !

Nicolas BRÈME

Le soleil a enfin fait son apparition depuis quelques semaines maintenant. Les colonies, depuis mi-janvier, ont repris quelque peu de l'activité et ont bien progressé jusqu'à aujourd'hui. Dès que nos abeilles ont pu sortir, elles sont parties récolter du pollen. En effet le pollen est de la protéine pour nos abeilles, ce qui est très précieux pour leur vie. Nos abeilles ont besoin de ces protéines pour nourrir la future progéniture. Sans ce pollen il n'y aura donc pas d'élevage et, par conséquent, les jeunes abeilles ne naîtront pas. Or, sans ces dernières, la colonie va dépérir.

Alors, nos insectes préférés vont commencer à récolter du pollen de noisetier, par exemple, de saules, de saule marsault... Les premières pelotes de pollen rentrées à la ruche vont permettre à la reine de se remettre à pondre progressivement. Suivant le temps, la quantité de fleurs qui se trouvent aux alentours, la force de la reine et donc de la colonie, les ruches vont se développer plus ou moins vite. Nous nous devons de les surveiller et donc de faire une première visite rapide, sans même lever les cadres si ce n'est pas nécessaire. Cette visite nous permet de suite de nous rendre compte de l'avancée des colonies.

Certaines seront bien pleines, d'autres moins avancées, et d'autres plus faibles. Les colonies bien pleines seront les ruches qui auront des provisions et une masse d'abeilles relativement importante. Nous jugerons moyen des colonies qui auront un départ de développement mais où il y aura de l'espace sur les cadres.

Les colonies dites faibles auront peu d'abeilles. Celles-ci auront donc du mal à conserver une chaleur idéale pour pouvoir élever correctement. Par conséquent, il y aura peu de naissances et donc peu de jeunes abeilles à élever. Il faut rappeler aussi que les jeunes abeilles sont nécessaires pour nourrir la colonie car ce sont elles qui sécrètent la gelée royale grâce à leur glande hypopharyngienne. Alors pour améliorer l'état des colonies les plus faibles, ce sont tout simplement les plus fortes qui vont le faire !! Nous allons prendre certains cadres dans les ruches fortes pour les mettre dans les colonies faibles. Ce jeu de cadres permettra « de ralentir » les plus grosses et de fortifier les plus faibles. Celles-ci vont recevoir un cadre ou deux de futures abeilles qui vont naître sous quelques jours. Il y aura beaucoup de naissances ce qui permettra de développer l'élevage de manière drastique. Un nourrissage est possible pour donner une accélération à la ponte.

La saison est maintenant lancée et nous sommes de nouveau dans nos ruchers pour notre plus grand plaisir.





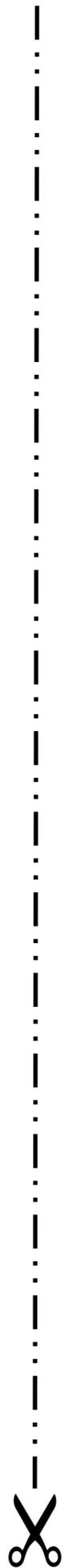
<u>MARS</u>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					Rucher école La Gavinie *	1
2	3	4	5	6		8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

*** Rendez-vous à 13h45** sur le parking devant le **Centre Socio-Culturel de Trélissac** - près de l'église.

Rucher école
La Gavinie *
Présence des établissements
Leygonie

<u>AVRIL</u>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Rucher école
La Gavinie *



<u>MAI</u>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	Rucher école La Gavinie *	
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Rucher école
La Gavinie *

Attention !
La formation prévue le samedi 6 juin 2020 est **reportée au samedi 30 mai à 14h** au Rucher Ecole de La Gavinie.

<u>JUIN</u>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	Journée élevage de reines La Bachellerie
8	9	10	11	12	13	
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					Rucher école La Gavinie * Repas convivial



Fête des Abeilles et du Miel



Dimanche 7 février 2021

Le 7 février 2021 est une date qui paraît un peu éloignée, mais le Conseil d'Administration de l'Abeille Périgordine a pourtant déjà commencé à se pencher sur l'organisation de cet événement qui ne revient que tous les deux ans.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous deux annonces concernant cette fête :

Atelier cuisine :

Nous recherchons des bénévoles pour animer, pendant cette manifestation, un atelier cuisine à base de miel : les conditions matérielles et organisationnelles seront à définir ensemble, les recettes également. Nous pensons qu'un atelier d'une heure, avec un maximum de 10 personnes, semble raisonnable, mais nous sommes ouverts à toute autre proposition. Cet atelier pourrait être renouvelé plusieurs fois pendant la journée, ou pas.

Toute personne volontaire pour nous aider dans ce projet peut contacter Jean-Marc NAILLON :

06 70 54 12 51 ou jmn24@ntymail.com.

Concours photos :

Comme pour les dernières éditions de cette fête, nous organisons un concours photo. Il est temps de l'annoncer puisque la belle saison des abeilles et de l'apiculteur va commencer.

Trois thèmes seront retenus pour ce concours :

- * L'abeille au travail
- * L'apiculteur au travail
- * Libre expression autour de l'abeille

Il vous faut donc dès maintenant charger la batterie de votre appareil photo et ne pas l'oublier quand vous partez au rucher ou en observation sur le terrain.

Le règlement concernant la présentation et l'envoi de vos clichés sera présenté dans la prochaine revue.



TRELISSAC

Fête des Abeilles et du Miel



Concours photo 2020/2021

Dans la cadre de la préparation de la fête des abeilles et du miel du 7 février 2021, l'Abeille Périgordine, syndicat des apiculteurs de la Dordogne, organise un concours photographique sur le thème :

L'abeille au travail, l'apiculteur au travail.

Les photos seront exposées lors de la prochaine fête des abeilles et du miel, au centre socio-culturel de Trélissac le dimanche 7 février 2021.

Règlement du concours :

- ◇ Le concours est exclusivement réservé aux photographes amateurs.
- ◇ Les images présentées peuvent être en noir et blanc ou en couleur.
- ◇ A l'exception du recadrage, les retouches sont interdites, sauf pour la catégorie libre expression.
- ◇ Chaque participant peut concourir dans une, deux ou trois catégories. Le total des photos présentées est limité à trois.
- ◇ Il est demandé que les photos soient fournies sous forme de fichiers numériques.
- ◇ Les images présentées ne devront pas avoir de signes distinctifs, l'auteur étant identifié dans le nom du fichier numérique.
- ◇ Les candidats s'engagent à laisser les photos libres de droit pour toute utilisation découlant de ce concours, et pour d'éventuelles parutions dans le bulletin ou sur le site internet de l'Abeille Périgordine. Dans un de ces cas, l'auteur de la photo sera cité.
- ◇ Des prix seront attribués à chacune des catégories suivantes :

L'abeille au travail	L'apiculteur au travail	Libre expression autour de l'abeille
-----------------------------	--------------------------------	---
- ◇ Les trois premiers de chaque catégorie recevront un prix à l'issue du vote du public constitué des visiteurs de la fête des abeilles et du miel. Il y aura donc neuf prix au total remis aux participants lauréats. Les prix seront annoncés sur place, en fin de journée.
- ◇ Les photos sont à remettre au plus tard le **17 janvier 2021**, accompagné de la fiche d'inscription ci-dessous, et à retourner à J.M. Naillon, 18 rue J. de La Fontaine 24200 Sarlat ou jmn24@ntymail.com.
- ◇ Les fichiers numériques sont à envoyer à : jmn24@ntymail.com.

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO DE L'ABEILLE PERIGORDINE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : Email :

PHOTOGRAPHIES PRESENTEES

Couleur / Noir et blanc - Numérique (rayez les mentions inutiles)

1 Titre : Date : / / Lieu :

2 Titre : Date : / / Lieu :

3 Titre : Date : / / Lieu :

Je déclare être l'auteur des photos présentées, avoir pris connaissance du règlement et l'accepter.

Fait à,

le / /

Signature du candidat :



Mardi 11 et Mercredi 12 février 2020, journées d'études de l'A.N.E.R.C.E.A. à l'Agora de Boulazac.





Compte-Rendu de l'intervention de l'A.N.E.R.C.E.A

A.N.E.R.C.E.A.

(Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevage Apicoles)

Mardi 11 et Mercredi 12 février 2020 se sont déroulées les journées d'études de l'A.N.E.R.C.E.A. à l'Agora de Boulazac.

Ce sont près de 400 participants qui ont suivi ces deux journées.

⇒ **Mardi 11 février** nous avons écouté :

- * **Vaissil GAÏDAR**, professeur, chercheur sélectionneur et apiculteur ukrainien,
Présentation de la « Sélection d'APIS MELLIFERA CARPATICA » ;
- * **Eric DUFOUR**, apiculteur en limousin, avec pour thème :
« D'un riche parcours de formation à l'installation en bio » ;
- * **Julien PERRIN** (hapihappy), **Pascal BOYARD** (l'abeille hurepoise) et **Didier PIFFAULT** (apiculteurs du CETA Melliferra) ont débattu sur :
« Avoir des abeilles rustiques : sélection et recherche et pedigrees ».

⇒ **Mercredi 12 février** le programme était :

- * **Vaissil GAÏDAR**, professeur, chercheur sélectionneur et apiculteur ukrainien, sur :
« Matériels et technique d'élevage des Carpates ».
Les interventions de Monsieur Vaissil GAÏDAR étaient faites en langue ukrainienne, il était assisté d'une interprète.
- * **Matthieu GUICHARD**, doctorant à l'Agroscope (Suisse) nous a présenté :
« Génétique quantitative appliquée à l'abeille » ;
- * **Quentin ROME**, entomologiste au Muséum Naturel d'Histoire Naturelle et **Christian GUESPIN**, Président du G.D.S.A. des Côtes d'Armor ont débattu sur :
« La lutte contre le frelon asiatique : de la théorie à la pratique ».

Tous ces sujets étaient très pointus et techniques, voir scientifiques.

Un compte rendu devrait être dans la revue de l'A.N.E.R.C.E.A., nous vous en ferons part.



L'UNAF réagit au vote du parlement européen en faveur d'une réelle réduction de l'utilisation des pesticides pour sauver les abeilles

Publié le 19 décembre 2019

Mercredi 18 décembre 2019, le Parlement européen a voté, à une large majorité, l'adoption d'une résolution pour « Réduire l'utilisation des pesticides pour sauver les abeilles ». Il demande à la Commission européenne de revoir sa copie en renforçant son initiative européenne pour les pollinisateurs et de proposer de nouvelles mesures pour protéger les pollinisateurs. L'UNAF salue l'engagement des députés européens en faveur de la protection des abeilles et des pollinisateurs en Europe !

Communiqué de presse : *L'UNAF réagit au vote du Parlement européen en faveur d'une réelle réduction de l'utilisation des pesticides pour sauver les abeilles.*

Rappel des faits : Après l'interdiction par l'Union européenne (UE), en avril 2018, de trois substances néonicotinoïdes, plusieurs Etats membres ont déposé des dérogations d'urgence afin de continuer à utiliser ses pesticides sur leur territoire. Le 1er juin 2018, la Commission européenne a présenté la première initiative de l'UE dont l'objectif est d'enrayer le déclin des pollinisateurs. Elle précise que « *près d'un pollinisateur sur dix serait en voie d'extinction et que la population d'un tiers des espèces d'abeilles et de papillons diminue* ».

La résolution adoptée a été approuvée par la commission environnement. Elle précise que **l'initiative européenne pour les pollinisateurs, dont l'objectif est de sauver les abeilles, les papillons et les autres insectes pollinisateurs, n'est pas suffisante. En l'état, elle ne permet pas de les protéger de l'agriculture intensive et des pesticides, du changement climatique, de la perte d'habitats, des changements d'affectation des sols ou des espèces envahissantes.** Un programme et des mesures plus ciblées sont donc nécessaires pour protéger les pollinisateurs notamment en milieu agricole :

- ◆ La prochaine politique agricole commune – PAC doit s'engager concrètement pour la protection des habitats favorables à la biodiversité. Il est primordial que les pollinisateurs soient au centre de la future PAC qui doit aller vers une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- ◆ Des objectifs de réduction obligatoires dans la prochaine révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides. Le Parlement demande aussi un encadrement plus clair et strict de l'usage des pesticides pour les Etats membres, notamment en ce qui concerne les régimes dérogatoires.
- ◆ L'adoption, par la Commission européenne, du Document guide de l'EFSA (2013) pour mieux évaluer le risque pour les insectes pollinisateurs lors de la procédure d'autorisation des pesticides agricoles.
- ◆ Le soutien du secteur apicole via un meilleur contrôle des importations de miel.
- ◆ L'amélioration des financements pour soutenir la recherche sur les causes du déclin des abeilles, afin de protéger la diversité des espèces pollinisatrices.

L'UNAF tient à saluer l'engagement des députés européens en faveur de la protection des abeilles et les pollinisateurs en général. Cette résolution va dans le bon sens et est une récompense pour les apiculteurs et les ONG environnementales qui se mobilisent quotidiennement pour ce combat. Après avoir refusé d'avaliser le projet médiocre de modification du processus d'autorisation des pesticides déposé par la Commission européenne, le Parlement européen maintient aujourd'hui le cap avec cette nouvelle résolution.

Pour Gilles LANIO, Président de l'UNAF, « *C'est une bonne nouvelle. Cette résolution montre qu'aujourd'hui le Parlement européen entend l'appel de ses citoyens et fait tout pour pousser la Commission européenne dans le bon sens. L'UNAF attend maintenant un retour de la Commission ! Elle se fait déjà désirer au sujet de la prise en compte du risque abeilles dans le processus d'autorisation des pesticides... Le combat de l'UNAF n'est pas terminé et nous comptons sur les membres du Comité de soutien des élus à l'abeille et sur les apiculteurs pour continuer de se mobiliser pour obtenir enfin une vraie protection des abeilles et des pollinisateurs en général.* »



Echec du plan écophyto - les abeilles, véritables sentinelles de l'environnement, plus que jamais exposées, l'UNAF s'inquiète pour leur survie, la santé humaine et l'environnement



Publié le 13 janvier 2020

L'objectif du Plan Ecophyto2+ est de réduire la dépendance aux produits phytosanitaires et d'accroître la protection des populations. Douze ans et des millions d'euros plus tard, les chiffres ne mentent pas : l'emploi des pesticides à usages agricoles a continué à augmenter dans de grandes proportions : plus 25% depuis 2008 ! Pour l'UNAF, cet échec cuisant est particulièrement préoccupant pour la survie des abeilles et des pollinisateurs en général, la santé humaine et l'environnement.

Communiqué de presse : Echec du plan Ecophyto

Les données annoncées lors du Comité d'orientation stratégique et de suivi (COS) du plan national de réduction des produits phytopharmaceutiques, Ecophyto2+, le 7 janvier, sont particulièrement alarmantes. En 2017/2018, l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture, « hors produits de biocontrôle à risque faible qui regroupent l'essentiel des produits utilisables en agriculture biologique et hors traitements de semences » a augmenté, selon l'indicateur NODU (nombre de doses unités) pour les produits à usages agricoles de 24%. Pour le Ministère ces résultats seraient dus notamment au climat de 2018, propice au développement des maladies et des ravageurs des cultures, et à la hausse de la redevance sur les pollutions diffuses au 1^{er} janvier 2019 qui aurait entraînée des achats anticipés. Seulement voilà, pour l'UNAF, ces chiffres sont la face visible de l'iceberg et les justifications du Ministère ne sont qu'une échappatoire à l'échec de cette politique. En effet, depuis les débuts du plan Ecophyto, en 2008, cet indicateur a grimpé de 25% ... L'UNAF tient à rappeler que l'objectif initial était de diviser par deux l'usage des pesticides en France avant 2018 ! Quant à l'objectif affiché de diminution de 50% pour 2025, il laisse songeur ! Une belle annonce visant à rassurer la population, lui laissant croire que la santé humaine, l'environnement, les abeilles et les pollinisateurs en général sont pris en considération. Alors qu'il n'en est rien ... De la communication à près de 400 millions d'euros par an, payée par le contribuable et uniquement destinée à masquer le vide de l'action publique. L'Etat laisse donc le déclin des abeilles et des pollinisateurs se poursuivre.

L'UNAF tient à rappeler que chaque année l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture cause la mort d'environ 300 000 ruches soit en moyenne 30% du cheptel des apiculteurs. Dans les milieux agricoles, à cause des herbicides, la ressource alimentaire pour les abeilles mellifères est rare et lorsqu'elle est abondante présence d'une culture mellifère elle est contaminée par des résidus chimiques. La production du miel chute et les rendements ont été, quant à eux, divisés par deux depuis 25 ans. Les abeilles et les pollinisateurs en général sont en contact régulier avec un panel de pesticides qui les affaiblit voir les tuent à cause de la toxicité des produits, des effets de synergies et de cocktail qui sont, par ailleurs, souvent méconnus. Sous la pression de l'UNAF, des associations environnementales, de la population et des élus, quelques avancées ont été obtenues ces dernières années sur la question des pesticides, notamment en ce qui concerne les interdictions des substances les plus dangereuses. Les néonicotinoïdes ont été interdits en France en 2018 par les pouvoirs publics et deux produits à base de sulfoxaflor viennent d'être définitivement retirés du marché. L'Anses doit enfin améliorer ses méthodes d'évaluation du risque vis à vis des insectes pollinisateurs dans le cadre des dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits phytosanitaires. La sortie du glyphosate, prévue pour fin 2020, avance puisque le nombre de produits autorisés par l'Anses est passé de 190 fin 2018, à 29 dossiers en cours d'examen début 2020.

Malgré ces quelques avancées, la dépendance des agriculteurs aux produits phytosanitaires augmente. Ils sont pourtant en première ligne et ce sont eux qui sont les plus exposés aux pesticides. Certes, l'usage des substances les plus préoccupantes, CMR1 et CMR2, a baissé de 15% et 9% respectivement depuis douze ans. Cependant, d'autres pesticides, tels que les fongicides SDHI, sont encore communément utilisés malgré le risque important qu'ils représentent pour la santé humaine, l'environnement, les abeilles et la biodiversité. Une réduction volontaire de l'usage des pesticides telle que le préconisait le plan Ecophyto montre ses véritables limites. Pour l'UNAF, l'Etat doit inverser la tendance actuelle et à cet effet, prendre des mesures contraignantes avec des obligations de résultats chiffrés.

Pour Gilles LANIO, Président de l'UNAF, « Ces chiffres sont consternants. L'Etat doit revoir sa copie le plus rapidement possible. Qu'une politique avec des financements aussi importants ait de tels résultats est tout simplement inadmissible ! Le combat de l'UNAF pour sortir la France des produits phytosanitaires est bien trop long et trop timoré. Nous comptons sur la mobilisation des membres du Comité de Soutien des élus à l'abeille, sur les apiculteurs et l'ensemble de la population pour faire évoluer les pratiques. Il y a urgence. »



Bientôt dans nos jardins

Julie CAPY décode pour nous les fleurs mellifères de nos jardins. Elle nous présente ainsi le Saule marsault.

Le Saule marsault, Salix caprea

Le saule (*Salix*) est un genre d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux de la famille des Salicacées (*Salicaceae*). Il comprend 350 espèces environ, réparties à travers le monde, principalement dans les zones fraîches et humides des régions tempérées et froides de l'hémisphère nord.



Etymologie :

Le nom scientifique *Salix caprea* (morph. « saule des chèvres ») vient sans doute de la première illustration connue de l'espèce dans le livre de *Hieronymus Bock* où on voit la plante broutée par une chèvre. En réalité, c'est une plante mellifère qui est plus appréciée des abeilles que des chèvres.

Description et reconnaissance :

Taille : hauteur 5-15 m, et exceptionnellement 15-20 m.

Tronc : diamètre pouvant atteindre 1 m. Il est recouvert d'une écorce gris-vert qui s'éclaircit avec le temps et a la particularité de se multiplier en plusieurs troncs. Le tronc du saule marsault est parcouru de crevasses longitudinales sous forme de losanges.

Rameaux : les pieds mâles sont brunâtres et les pieds femelles varient entre le vert et le jaune. Quand ils sont encore jeunes, ils sont recouverts d'un léger duvet.

Feuilles : caduques, alternes, larges (3-6 cm), vert foncé en dessus et vert blanchâtre en dessous. Elles apparaissent après la floraison.

Limbe : lancéolé, ondulé, ovale, long entre 4 et 10 cm, velouté.

Bourgeons : luisants, de forme ovale, pointus, d'une couleur entre le rouge et le brun châtain.

Fleurs : le saule marsault étant une espèce dioïque (monosexuée), ses fleurs mâles et femelles se retrouvent sur des arbres séparés. Les inflorescences donnent des chatons dressés, odorants, longs entre 3-4 cm. Les mâles comme les femelles portent plusieurs fleurs. Mais, les chatons mâles n'ont ni sépales ni pétales. Quant aux chatons femelles, ils se composent juste d'un pistil vert avec deux stigmates de couleur jaune, vers l'extrémité.

Fruit : se présente sous la forme d'une capsule velue, allongée, longue de 5-10 mm. Il renferme un très grand nombre de graines minuscules.

La dissémination du saule marsault se fait par le vent qui disperse les nombreuses graines contenues dans le fruit.



Floraison :

Le Saule marsault est un arbre qui fleurit assez précocement à savoir, de février jusqu'au mois d'avril. Les fleurs mâles et femelles apparaissent en même temps, avant les feuilles.

Milieu :

Le saule marsault est une plante mellifère qu'on retrouve un peu partout en France, sauf sur le pourtour méditerranéen et en Corse. Il pousse sur des sols riches en azote, dans les milieux ouverts, clairières, terrains vagues et lisières de forêts.

Saules et bouleaux sont les premiers arbres à coloniser les friches, surtout les berges de rivières. En effet, le Saule a besoin d'un terrain nu et de beaucoup de lumière ; l'eau est un caractère important pour son développement. Il s'installera sur un sol à pH allant de 5.5 à 7.5. Il préfère les sols légers et humides tels que les alluvions des bords de cours d'eau.

Intérêt apicole :

Le Saule marsault est une excellente plante mellifère, et ce pour deux raisons. Ce petit arbre produit abondamment du nectar et du pollen. En plus, il a la particularité de fleurir assez tôt et d'offrir ainsi aux abeilles la première miellée importante, pour nourrir la colonie et démarrer le couvain.

Néanmoins, la production de miel à partir du Saule marsault dépend en grande partie des conditions météorologiques et des colonies d'abeilles : un temps clément et des colonies bien développées. Des conditions difficiles à réunir surtout à la sortie de l'hiver.

C'est une plante à ne pas négliger même si elle ne produira pas de miel à récolter pour l'apiculteur.

Autres usages :

Les feuilles du saule marsault sont connues depuis longtemps pour leurs vertus analgésiques et fébrifuges. Elles contiennent d'ailleurs le principe actif de l'aspirine.

L'espèce a été aussi largement utilisée comme fourrage pour les chèvres.

Et dans l'histoire :

L'écorce de saule est connue depuis l'Antiquité pour ses vertus curatives. Hippocrate conseillait déjà une préparation à partir de l'écorce du saule blanc pour soulager les douleurs et les fièvres. En 1829, un pharmacien français, après avoir fait bouillir de la poudre d'écorce de saule blanc dans de l'eau, concentre sa préparation. Il en résulte des cristaux solubles qu'il baptise salicyline (du latin *salix*). Plus tard on utilisera cet acide salicylique pour fabriquer l'acide acétylsalicylique ou plus communément « Aspirine ».





Vu sur le net

Jean-Marie Brandely collecte pour nous les dernières actualités apicoles de la toile.

Test Varromed (3) - contrôle des chutes 24h après second traitement 20 vues

<https://www.youtube.com/watch?v=f8Z5Ha7cbpE>

Les maladies des abeilles 2/2

<https://www.youtube.com/watch?v=eTOHWiOvb-w>

Maine-et-Loire. De la cire trafiquée a tué des milliers d'abeilles

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/maine-et-loire-de-la-cire-trafiquée-a-tué-des-milliers-dabeilles-a208c03f-fa7e-11e9-8deb-0cc47a644868>

Comment atteindre le taux d'humidité idéal du miel pour sa bonne conservation sans fermentation?

https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=NwMmcQPCKeU&feature=emb_logo

Des chercheurs australiens viennent de mettre au point un vaccin pour immuniser les personnes allergiques aux piqûres d'abeille.

<https://www.ledauphine.com/magazine-sante/2019/07/27/un-vaccin-ultra-puissant-contre-l-allergie-aux-piqures-d-abeilles>

Autopsie d'une ruche morte en hivernage

<http://blog.exometeofraiture.net/blog/2018/12/09/autopsie-ruche-morte-hivernage/>

Le rucher-école de Castries, a mis en ligne deux documents de une page pour la lutte contre le varroa:

http://reah-chateaudecastries.org/?page_id=2777

Elevage et sélection

https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/congresclermont_2710_elevageetsélection_2_table ronde_partie1.pdf

Les abeilles domestiques ont des préférences variétales, quelle incidence sur la production de miel ?

https://www.terresinovia.fr/detail-article/-/asset_publisher/CRFblaeHFMG0/content/les-abeilles-domestiques-ont-des-preferences-varietales-quelle-incidence-sur-la-production-de-miel3_février

Des bactéries intestinales génétiquement modifiées pour sauver les abeilles

https://www.lexpress.fr/actualite/sciences/des-bacteries-intestinales-genetiquement-modifiees-pour-sauver-les-abeilles_2116816.html



J'ai lu pour vous

Jean-Marc Naillon lit pour nous des ouvrages et nous donne l'occasion de les découvrir à travers son article.

L'abeille et la ruche, manuel d'apiculture biologique

par Alain Péricard

Un très bon livre que voilà, qui nous vient tout droit du Québec.

Un livre qui ravira les apiculteurs débutants comme les chevronnés, car il a l'avantage d'être très pratique, de proposer parfois des techniques originales, et d'être assez complet sur l'ensemble du travail de l'apiculteur.

Ce livre est un véritable coup de cœur pour moi, et je le conseille sans retenue.

Nous arrivant du Québec, il sort des sentiers battus en se distinguant des ouvrages habituellement présents sur nos rayonnages d'apiculteurs français. La recherche du respect environnemental est très présente, en témoigne la préface signée de Pierre Rabhi.

Le texte est très fourni sans être rébarbatif. Les conseils donnés sont bien dosés, et l'auteur n'hésite pas à parler des recettes qui ne marchent pas, faisant parler beaucoup de temps et d'échecs aux apiculteurs débutants.

L'iconographie alterne entre photos en noir et blanc et superbes dessins de Cécile Liénaux, mélange justement dosé pour être pédagogique. Grâce à ensemble des illustrations, cet ouvrage mérite vraiment son sous-titre de manuel.

Il nous manque juste dans ce livre un chapitre sur la lutte contre le frelon asiatique, car nos cousins du Québec ont encore la chance de ne pas subir les dégâts de cet envahisseur.

Ouvrage à emprunter sans retenue à la bibliothèque de l'Abeille Périgordine.





Une petite faim !

Le miel se cuisine à toutes les sauces et réhausse toutes les saveurs. Voici une recette réalisée avec nos bons produits du terroir. Ami(e)s gourmand(e)s et gourmets, vous adorez les desserts, donc nous avons choisi une recette préparée avec des plantes appréciées par les abeilles.

Bonne dégustation !!

CREME BRULEE AU ROMARIN ET AU MIEL



Ingrédients :

- 20 cl de lait entier
- 4 jaunes d'œufs
- 200 g de crème fleurette entière
- 3 cuillères à soupe de miel toutes fleurs (ou romain, c'est encore mieux)
- 1 branche (8 cm) de romarin du jardin
- 2 cuillères à soupe de sucre en poudre

Préparation :

- ◇ Faire chauffer le lait, la crème, le miel et la branche de romarin
- ◇ Laisser infuser pendant 10 mn
- ◇ Fouetter les jaunes d'œufs avec le sucre en poudre jusqu'à blanchissement du mélange
- ◇ Préchauffer votre four à 120°C
- ◇ Refaire chauffer légèrement le lait, miel

ATTENTION la crème ne doit pas bouillir

- ◇ Retirer la branche de romarin et verser petit à petit le mélange lait-crème sur les œufs battus et sucre, en mélangeant délicatement
- ◇ Répartir cette préparation dans 4 ramequins
- ◇ Cuire au bain marie (eau chaude) pendant environ 40 mn
- ◇ Puis mettre les ramequins au frais
- ◇ Au moment de les servir, saupoudrer les crèmes de cassonade puis les caraméliser au chalumeau ou sous le grill de votre four quelques instants.



Par Elisabeth

Si vous avez une bonne recette avec du miel à partager, merci de nous l'envoyer afin que nous puissions la publier : annie.amelin@orange.fr



PRÊT DE MATÉRIEL, MODE D'EMPLOI

Lorsque l'on débute en apiculture, que l'on a investi dans ses premières ruches, dans une tenue de protection, dans quelques outils indispensables et que la production de miel est au rendez-vous, le coût du matériel nécessaire à la récolte des produits de l'abeille et de la réalisation de tâches occasionnelles, s'avère important. D'autant plus que l'on n'est généralement pas en mesure de connaître le nombre de ruches dont on sera en charge les années suivantes. C'est pour pallier cette situation que l'Abeille Périgordine propose à ses adhérents le prêt d'appareils.

Quels sont les matériels en prêt ?

Il y a bien sûr des extracteurs et des bacs à désoperculer, mais aussi des chaudières à cire...

Il y a trois sites de prêt en Dordogne, chacun disposant d'un appareil de chaque type. Périgueux dispose en plus d'un fer à marquer.

Comment cela se passe-t-il ?

Ces matériels sont prêtés, gracieusement les trois premiers jours puis 2€/jour les jours suivants, une caution de 250 € et la signature d'une convention de prêt vous seront demandées. La caution sera établie à l'ordre de l'Abeille Périgordine, remise le jour de l'emprunt et restituée au retour du matériel. Elle sera encaissée après un délai de 100 jours suivant le début de l'emprunt en cas de non retour. La quantité d'appareils étant limitée, nous souhaitons que ces prêts soient de courte durée, afin qu'un maximum d'adhérents puissent profiter de cette proposition. **Il est demandé de rapporter le matériel propre et en bon état de fonctionnement.**

Où trouver ce matériel ?

à MONBAZILLAC, chez Jean-Marie BRANDELY,

à MEYRALS, chez Jean-Paul SECRESTAT,

à PÉRIGUEUX, chez Henri MITOU

Comment réserver ?

Le plus simple : via le site internet <http://www.abeille-perigordine.fr/> ou vous pourrez remplir le formulaire de prêt.

Ou en contactant :

Jean-Marie BRANDELY, jm2.brandely@wanadoo.fr 05 53 58 21 17

(extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

Jean-Paul SECRESTAT, secrestat.annie@orange.fr 05 53 29 30 63

(extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

Henri MITOU, mitou.jacqueline@orange.fr 05 53 08 20 13

(extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire, fer à marquer)

BIBLIOTHÈQUE

Conditions d'emprunt des livres et DVD de la bibliothèque :

- être adhérent à jour des cotisations au syndicat apicole,



PETITES ANNONCES

Vous avez quelque chose qui concerne l'apiculture à vendre ou vous recherchez du matériel d'occasion ? Vous avez un terrain à mettre à la disposition d'un apiculteur ? Cette rubrique est pour vous, elle est réservée aux adhérents et elle est gratuite. Il suffit de laisser un message : secretariatabeilleperigordine@gmail.com

ACCUEIL DE RUCHES

- ◇ Monsieur Jean-Paul PETIT propose un terrain pour déposer des ruches à Bergerac.
Tél : 06 85 67 65 78 / 05 53 60 36 71
- ◇ Madame Nicole LACOSTE propose un terrain à Campsegret.
lacoste.nicolas@orange.fr 06.48.09.55.99

PRODUITS DE LA RUCHE

- ◇ Monsieur Thierry BOUYSSY, apiculteur à Maurens, propose la vente de feuilles de cire pour des cadres DADANT, exclusivement opercules issues de sa production.
15 € le kg ou 14 € par carton de 5 kg, actuellement 40 kg de disponible.
Monsieur Thierry BOUYSSY peut être contacté au 06.59.85.78.49, la marchandise sera à retirer à Maurens ou sur le marché de Bergerac le samedi.
- ◇ Monsieur Fernand MICHEL demeurant à Savignac les Eglises vend des ruches avec essaims – 150 € la ruche
Tél. 06.40.64.55.26

Je tiens à rappeler que L'Abeille Périgordine n'est pas responsable de la qualité des produits vendus ou échangés dans cette rubrique. Cette rubrique n'engage que le vendeur.

Edith BOURDIAL, Présidente de L'Abeille Périgordine.

HYDROMEL - Hydromel à façon

A proximité de chez vous.
Elaboré avec la collaboration d'un laboratoire oenologique.
Plusieurs fois médaillé au Concours Agricole de Paris.
Hydromel à façon avec votre miel à partir de 100kg.



HYDROMEL MEDORANIS
"Fonréal"
24350 Grand Brassac
05.53.90.35.13

www.volainethierry.fr
vo.thierry@laposte.net

MATÉRIEL APICOLE – MIEL – POLLEN – GELÉE ROYALE
Votre partenaire apicole, toujours fidèle et dynamique

LEYGONIE APICULTURE



ABEILLE – MIEL & Cie SARL
86, rue de l'Ile au Roi
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Tél 05 55 87 63 06 – Fax 05 55 87 92 84
E. mail : ets-leygonie@wanadoo.fr
Suivez nos nouveautés et promotions sur
www.ets-leygonie.net



Le groupement d'achat québécois ???

Tous les adhérents de l'Abeille Périgordine peuvent commander leur matériel (ruches, cadres, nourrisseurs.....) en profitant de tarifs intéressants.

En fin d'année, vous recevez les tarifs dans la dernière revue. Ainsi, vous pouvez dresser votre commande !!

Renseignements : lalotbernard@free.fr

Mais durant l'année, s'il vous manque quoi que ce soit, Bernard et son équipe restent à votre disposition notamment lors des séances du rucher école à la Gavinie.



REVUE DE PRESSE

L'Abeille Périgordine a fait parlé d'elle dans la presse grâce à ses manifestations.

Voici quelques uns de ces articles.

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

L'élevage apicole a attiré les foules

L'Association nationale des éleveurs de reines et des centres d'élevage apicoles (Anercea) a réuni plus de 400 personnes, mardi et mercredi derniers à l'amphithéâtre de Boulazac.

Cette association a été créée par Charles Goetz pour la promotion, la formation, l'information et le partage des techniques d'élevage des reines en apiculture. L'Anercea fonctionne grâce à dix-huit administrateurs bénévoles, trois salariés et plus de 850 adhérents.

Mardi matin, Vassil Gaïdar, professeur et chercheur, apiculteur-sélectionneur en Ukraine, a donné une conférence sur la sélection d'apis mellifera Carpatica (abeilles de la région des Carpates). Après la pause déjeuner, Éric Dufour, apiculteur-éleveur de reines dans le Limousin, a expliqué au public comment se former et s'installer en bio. Puis il a fait un historique sur les abeilles rustiques, la sélection et la recherche de pedigree. « *Il y a beaucoup de jeunes dans le public, c'est bien pour le renouvellement de la profession* », souligne Thomas Boulanger, co-



Plus de 400 personnes ont assisté aux conférences de l'Anercea dans l'amphithéâtre de l'Agora.

président de l'association avec Jérôme Regnault. En fin de journée, un apéritif à base de miel a été servi par le syndicat de l'Abeille Périgordine, suivi d'un dîner.

Le mercredi matin, un exposé diaporama sur le matériel et les techniques d'élevage dans les Carpates a été fait par Vassil Gaïdar, suivi de la génétique quantitative appliquée à l'abeille par Matthieu Guichard, doctorant à l'agroscope (Suisse). L'après-midi a été consacrée au frelon asiatique, avec la théorie et la

pratique de la lutte par Quentin Rome, entomologiste du MNHN (Musée national d'histoire naturelle) et Christian Guespin, président du GDSA 22 (Groupement de défense sanitaire apicole).

Ces deux journées au cœur de l'élevage ont apporté beaucoup de connaissances, de techniques et surtout de rencontres et de partage entre apiculteurs.

■ Correspondant DL

François Acquaert.
Tél : 06 14 67 01 10.
acquaert.francis@laposte.net



« Le climat a un impact sur la production de miel »



Le 7 mars, L'Abeille périgordine inaugurerà son rucher école de la Gavinie, à Trélissac, a annoncé samedi la présidente de L'Abeille périgordine Edith Bourdial. PHOTOS ARCHIVES DL

Les apiculteurs périgourdins tenaient leur assemblée générale, hier à Montignac. Si le nombre de membres reste stable depuis plusieurs années, les producteurs de miel sont confrontés à de graves problèmes. Si le frelon asiatique fait désormais partie du paysage, le réchauffement climatique a un impact sur la production.

Présidente du syndicat professionnel de défense des intérêts apicoles, L'Abeille périgordine, Edith Bourdial fait le point.

Dordogne Libre : Comment se porte l'apiculture dans le département ?

Edith Bourdial : « Au niveau des membres de l'association, c'est relativement stable, c'est-à-dire que cela tourne autour des 500. Bien sûr, il y en a tous les ans qui arrêtent mais comme d'autres arrivent, cela crée un roulement. L'assemblée générale est l'occasion de les voir mais ils sont déjà au courant de tout puisque nous leur adressons quatre fois par an un magazine avec toutes les nouvelles de l'association. »

DL : Et comment se porte la production du miel ?

E. B. : « Il y a toujours le problème du frelon asiatique, bien

L'Abeille périgordine tenait son assemblée générale samedi, à Montignac.

L'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur 2020.

Si la problématique des frelons asiatiques reste prégnante, le changement climatique a aussi une incidence.

entendu. Le pire c'est que l'on commence à en voir à des endroits où il n'y en avait pas avant. Chez moi [Ndlr : à Veyrines-de-Vergt], ils ont déjà tué une ruche depuis le début de l'année. En plus, depuis quelques années, les hivers sont plutôt doux ce qui fait que les colonies ne meurent pas. Il y a un adhérent de l'association qui a trouvé un nid la semaine dernière avec des larves vivantes à l'intérieur. Et comme on ne peut utiliser que le piégeage [Ndlr : il doit être

mis en place à partir de la mi-mars jusqu'à mi-juin, période durant laquelle le frelon fait son nid], les moyens de lutte sont limités. D'ailleurs, le changement du climat a aussi un impact sur la production de miel. Celle-ci a été moyenne cette année. Il y a bien eu une belle récolte en acacia mais comme le printemps a été très pluvieux, les abeilles ont tout mangé à ce moment-là et donc, pour certains apiculteurs, la récolte a été très maigre. »

DL : Que va-t-il se passer en 2020 pour votre association ?

E. B. : « Le 7 mars, il y aura l'inauguration de notre rucher école de la Gavinie, à Trélissac. D'ailleurs, les cours ne vont pas tarder à reprendre (1). Ce sera mi-février. Des cours théoriques pour les deux premières séquences puis des cours pratiques. Enfin, les 11 et 12 février, il y aura une conférence à l'Agora de Boulazac sur le frelon asiatique. On a convié le président de la région mais il n'a pas encore répondu. »

Propos recueillis par Boris REBEYROTTE

Plus d'infos au 09 74 76 67 87
ou au 06 86 30 45 03.
E-mail : marc.bourdial@nordnet.fr
www.abeille-perigordine.fr



TRÉLISSAC

Les nouveaux apiculteurs en formation

Le syndicat professionnel de défense des intérêts apicoles, l'abeille Périgordine, a organisé un deuxième cours théorique, samedi au foyer socio-culturel. Le premier cours sur l'administratif avait eu lieu le 1^{er} février dernier. C'est Nicolas Breme, formateur au rucher école, qui s'est exprimé devant une cinquantaine de nouveaux apiculteurs amateurs sur l'équipement nécessaire pour débuter en apiculture, choisir son type de ruche, comment filer ses cadres ainsi que diverses questions pratiques.

Les cours suivants auront lieu à la station apicole de la Gavanie le samedi 14 mars.



Nicolas Breme, formateur au rucher école, s'est exprimé devant une cinquantaine d'apiculteurs amateurs. PHOTO FRANCIS ACQUAERT

8

Mardi 25 février 2020

DL

TRÉLISSAC

7 000 arbustes mellifères ont été vendus

Il y avait du monde, samedi, à la station apicole de la Gavanie à Tréllissac, véritable syndicat de l'abeille Périgordine. Dans le cadre d'une action menée par Apidor, dont Marc Naillon est le président, les apiculteurs ont pu commander, cet hiver, des arbres et arbustes mellifères et pollinifères, pour nourrir les abeilles. Ainsi, 7 000 plants ont été commandés à la chambre d'agriculture de la Dordogne.

Le prix de ces végétaux accessible à tous

Victimes de leur succès, les commandes ont été partiellement réduites, pour satisfaire au mieux la totalité des 240 demandeurs. Trois points d'enlèvement étaient prévus, à la station de Tréllissac, à Meyrals et à Monbazillac. L'aide du conseil départemental



Arbres et arbustes mellifères et pollinifères permettent de nourrir les abeilles. PHOTO DR

de la Dordogne a rendu le prix d'achat de ces végétaux accessible à tous, de 2 à 2,50 €. Cette ressource mellifère permet de

présenter aux abeilles un éventail plus large de ressources que celui qu'elles trouvent dans la nature. Parmi les grands arbres, les apiculteurs sont repartis avec le févier d'Amérique, le sophora du Japon, le savonnier, l'érable sycomore et bien d'autres encore.

Pour les arbustes, il y avait le choix entre la lavande d'Afghanistan, l'amélanchier, l'olivier de Bohême, le gattilier et bien d'autres également. Une journée riche en relationnel et en partage pour tous les apiculteurs amateurs et professionnels.

Rendez-vous le samedi 14 mars à la station apicole de la Gavanie pour le premier cours en plein air.

■ Correspondant DL

Francis Acquaert.

Tél : 06 47 96 47 38.

acquaert.francis@laposte.net

